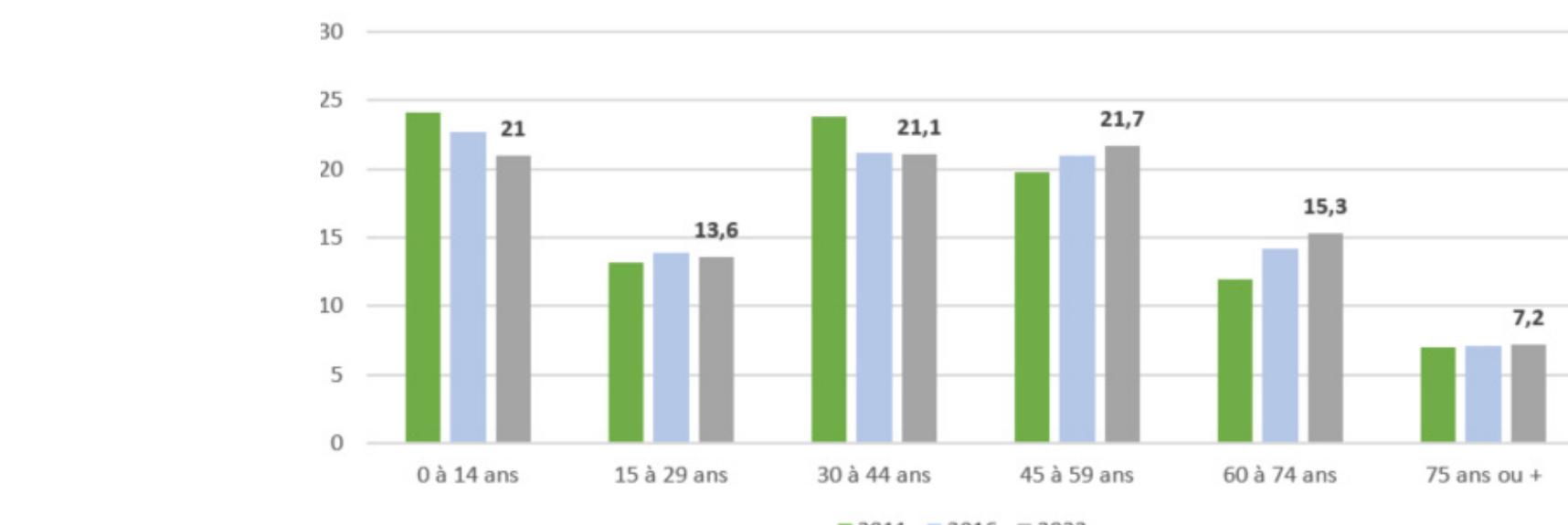
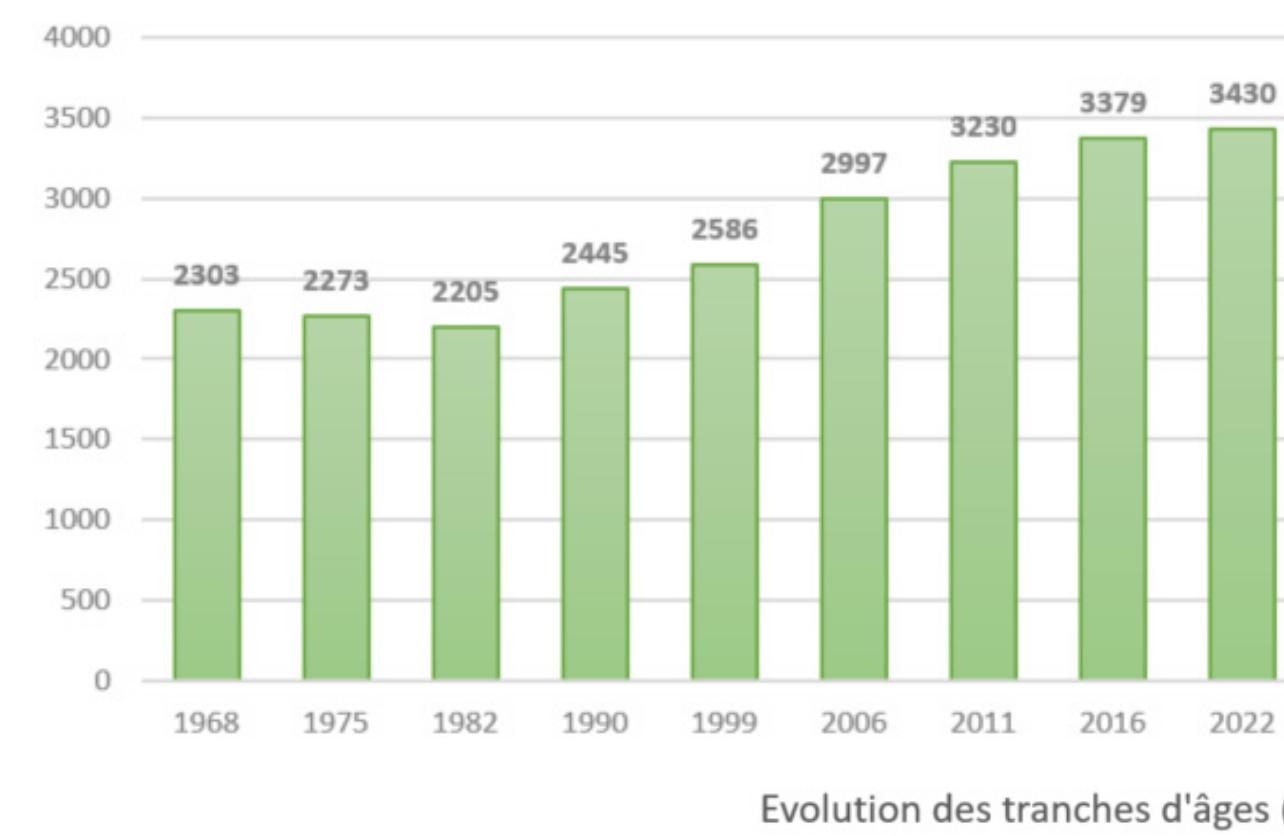




PROCÉDURE D'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE CRÊTS EN BELLEDONNE

1

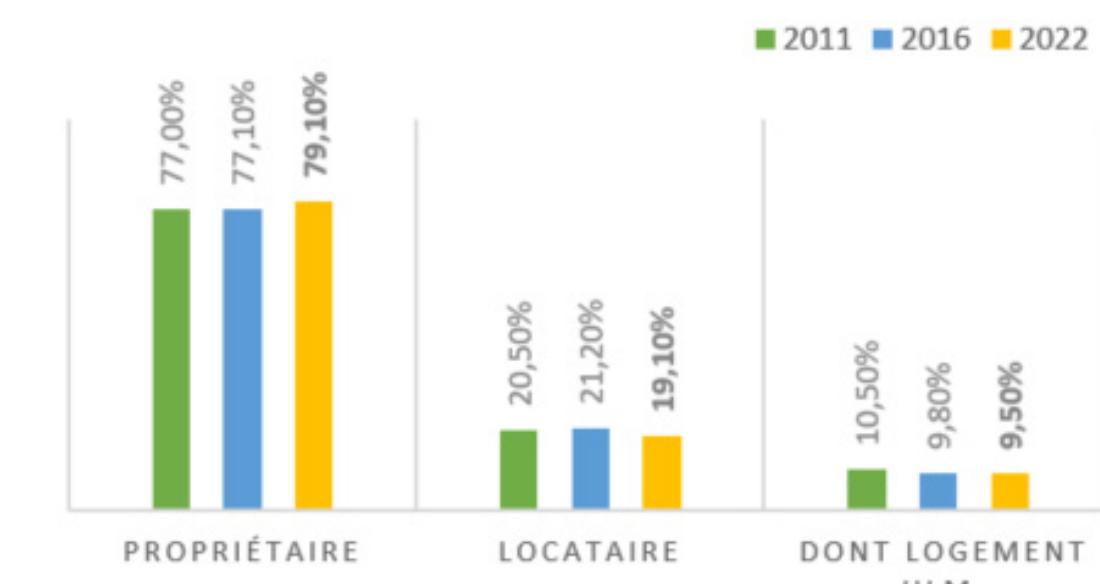
LE DIAGNOSTIC



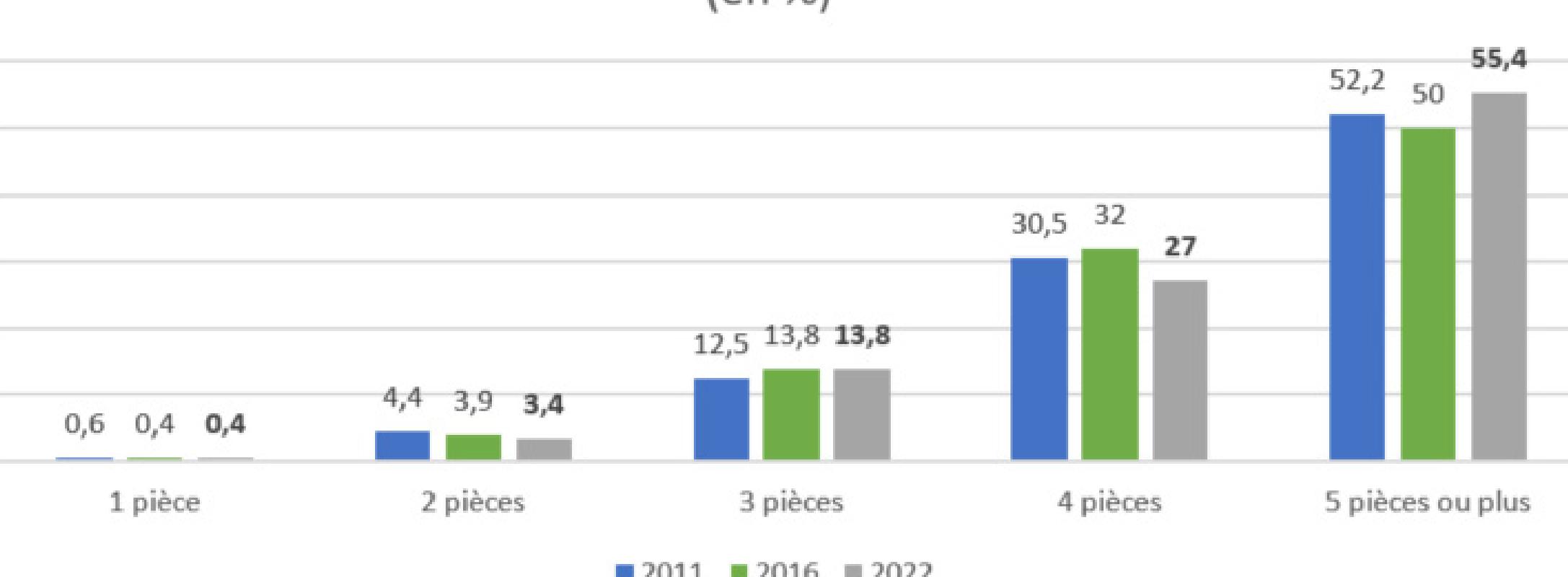
La courbe démographique de la commune a suivi le développement de l'activité industrielle de cette dernière. La commune compte une population relativement jeune mais n'échappe pas au phénomène de vieillissement de la population.

Un parc de logements peu représentatif de la diversité des ménages. L'offre de petits logements T1 à T3 reste basse.

On note une part importante de propriétaires.



Evolution du nombre de pièces au sein des résidences principales (en %)



Un parc de logements dynamique et attractif

- 1 557 logements sur la commune, soit une croissance constante et stable ;
- Une part de logements vacants de longue durée assez faible ;
- Une dynamique de réhabilitation des vieux logements importante ;

Une population majoritairement active

- Un taux de chômage en baisse ;
- Des déplacements domicile-travail important en raison de l'éloignement du bassin d'emploi (environ 81 % des actifs ne travaillent pas sur la commune) ;

Un vieillissement de la population susceptible d'affecter le dynamisme local

- Légère hausse des tranches d'âge les plus élevées et baisse de la part des jeunes de moins de 30 ans ;

Dynamiques démographiques

Enjeux

- Prendre en compte la baisse du nombre de personnes par ménage afin d'adapter l'offre en logements. Les petits et moyen logements en location sont rares sur la commune et peu de promoteurs se positionnent.
- Encourager la croissance démographique positive et prévoir l'évolution des équipements / services adaptés pour les habitants.

Dynamiques résidentielles

Enjeux

- Encourager la diversification du parc de logements et notamment développer l'offre de petits et moyens logements pour les ménages d'une personne, les jeunes ménages et les personnes âgées.
- Mobiliser tous les outils pour permettre la remobilisation et la réhabilitation des logements vacants restants.
- Développer des formes urbaines moins consommatrice d'espaces.

| | 2011 | 2016 | 2022 |
|--|------|------|------|
| <i>Nombre de chômeurs et taux de chômage</i> | | | |
| <i>Nombre de chômeurs</i> | 134 | 126 | 96 |
| <i>Taux de chômage en %</i> | 8,7 | 7,7 | 5,6 |
| <i>Taux de chômage des 15 à 24 ans</i> | 29,3 | 23,3 | 16,8 |
| <i>Taux de chômage des 25 à 54 ans</i> | 6,6 | 6,1 | 4,6 |
| <i>Taux de chômage des 55 à 64 ans</i> | 7,7 | 7,5 | 4,6 |

Chômage des 15 - 64 ans - Chiffres INSEE

Les zones d'activités et l'emploi

- La commune compte un taux de concentration de l'emploi plutôt faible. Cela s'explique notamment par le déclin de l'industrie, bassin majeur sur le territoire.
- Le taux de chômage chez les jeunes reste important.

Principaux secteurs accueillant les entreprises et l'emploi sur la commune (hors activités artisanales / auto entreprises individuelles)



Des pôles économiques structurés

- Présence de la RD 525, axe structurant pour les activités, assurant la liaison entre les bassins de vies alentours.
- Une implantation des activités à proximité des habitats, posant parfois la question des conflits d'usages générés par ces dernières.
- Trois grandes zones d'activités, implantées sur l'ancienne commune de Saint-Pierre d'Allevard.
- Un tissu de commerces de proximité important localisé le long de la Grande Rue.



Nombreux services et équipements qui tendent à se développer : médiathèque, pôle de professionnels de santé, écoles, aires de jeux, halle couverte pour les marchés ...

Equipements sportifs

Gymnase, sentier découverte, stades, aire d'atterrissement de parapentes, station de ski ...

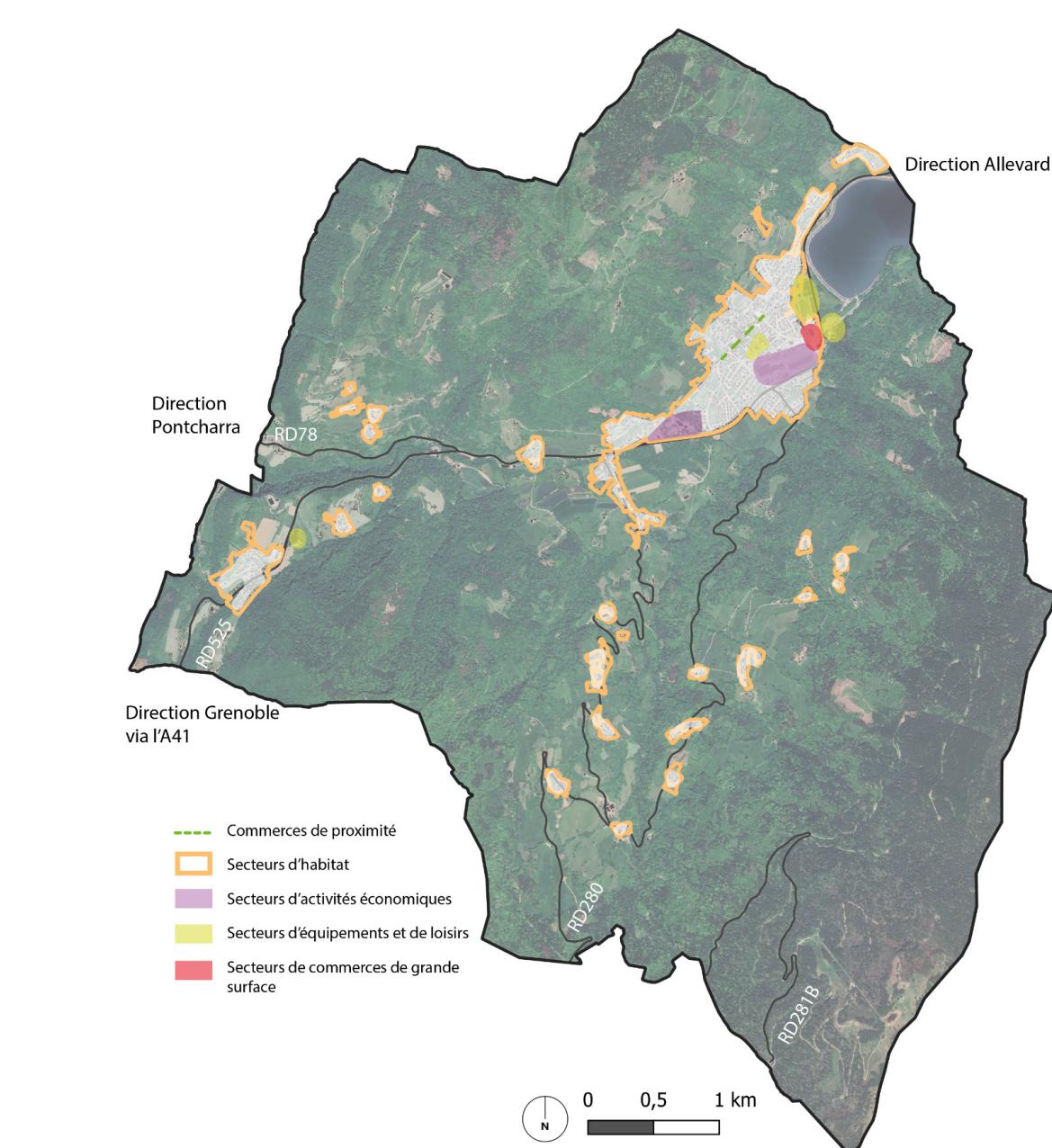


Économie et Agriculture

Enjeux

- Limiter l'implantation de nouvelles grandes surfaces commerciales de plus de 1 000m² pour préserver une offre de proximité sur le centre bourg et au sein des zones d'emplois.
- Intégrer la problématique commerciale au cœur des projets de revitalisation des centralités.
- Contrer l'effet « commune résidentielle » en accueillant de nouvelles activités.
- Rester connecter aux pôles d'emplois en maintenant l'accessibilité par les transports en commun.
- Permettre et accompagner le développement des activités, notamment artisanales, sur le territoire.
- Protéger et mettre en valeur les pratiques agricoles locales en encadrant strictement et en limitant l'impact des activités humaines sur les terres agricoles.
- Préserver les terres les plus plates pour faciliter la mécanisation de l'agriculture.
- Permettre d'adapter les sites touristiques et les activités de loisir à leurs projets de développement afin de garantir leur pérennité.

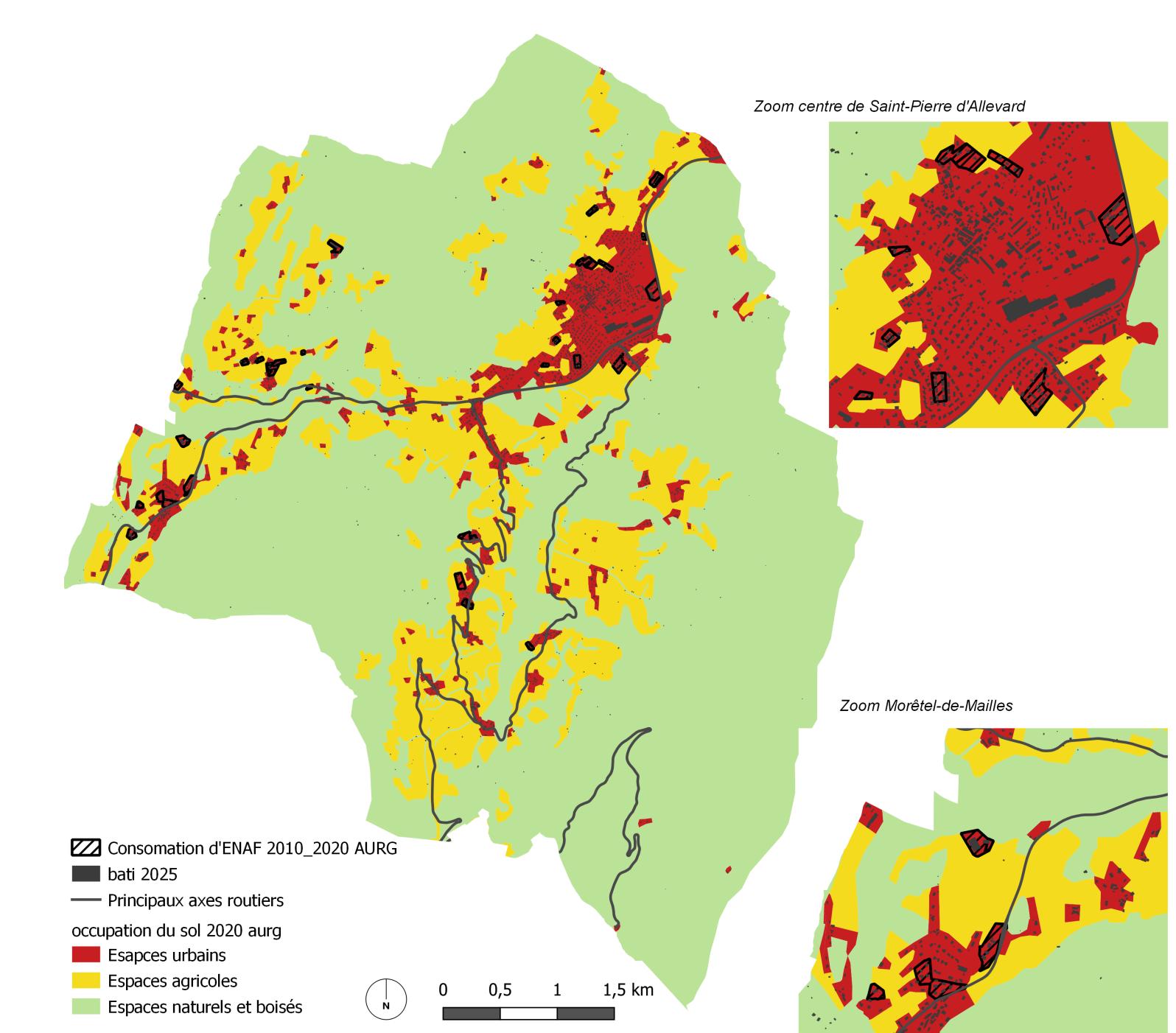
- Double motorisation des ménages qui confirme la forte dépendance envers la voiture.
- Des lignes de transports en commun en fond de vallée, peu pratique pour les habitants des hameaux.
- Les déplacements doux tendants à se développer dans les centres bourgs.



Fonctionnement urbain

Enjeux

- Maintenir de l'offre de transports en commun
- Promouvoir et accompagner le développement de modes de déplacement alternatif à la voiture individuelle (autostop organisé, transports à la demande, covoiturage...).



Consommation foncière

La tache urbaine a progressé en extension et en mitage de 14,5 hectares entre 2010 et 2020. De 2021 à 2025, ce sont environ 3 hectares supplémentaires qui ont été consommés.

Les communes de la Communauté de Communes du Grésivaudan se sont associées afin de définir collectivement une territorialisation des objectifs de limitation et de ralentissement de la consommation d'espaces pour la période 2021-2030. Pour Crêts en Belledonne cet objectif est d'environ 4,5 ha pour la période 2021-2030.

Enjeux

- Concentrer la densification au sein des centres-bourgs et des hameaux regroupés disposant de réseaux suffisants et les moins éloignés des équipements et services.
- Penser les futurs secteurs d'urbanisation en continuité des espaces urbanisés des centres-bourgs.
- Limiter le développement de la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers en encadrant les constructions dans le diffus.